

N°02

Date de publication  
19/02/2026

Date d'observation  
17/02/2026



Credit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Avec le  
soutien  
financier  
de



**ARVALIS**



## Grandes cultures

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



### À retenir cette semaine



Colza

- [A retenir cette semaine](#)

Le réseau est désormais majoritairement au stade C2 (entre-nœuds visibles), avec les parcelles les plus précoces au stade D1.

- ❖ Charançon de la tige du colza : Risque faible à modéré  
Pas de captures significatives à l'échelle du réseau. Maintenir la surveillance au regard des conditions plus clémentes prévues à partir de dimanche.

➤ **La note oiseaux :**



➤ **Note abeilles :**



➤ **Protection des polliniseurs : REGLEMENTATION**

Plus d'informations [ICI](#)

➤ **Note Vers de terre :**



➤ **Note Flore bord de champ :**



➤ **Note Coléoptères :**



➤ Note Papillons :



➤ Note Araignées :



➤ Note Chauves-souris :



➤ Note Auxiliaires de cultures :



➤ Note Arbres et haies :



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

## Météo



(Source : Météo France, Vichy, 10/02/2026 à 15h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

## Réseau 2025-2026

Cette semaine, 18 parcelles ont fait l'objet d'une observation dans le réseau avec la répartition suivante (voir carte ci-dessous).

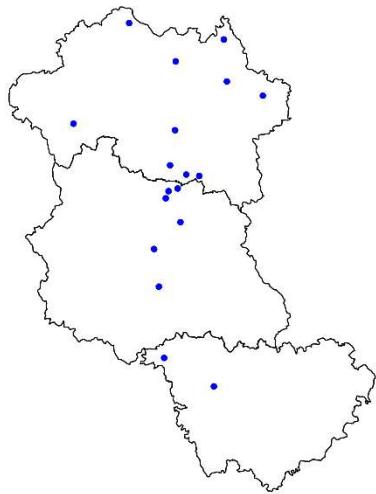


Figure 1 : Répartition des parcelles BSV observées en Auvergne du 11 au 17 février

## Stades des colzas

La dynamique de végétation a continué de progresser au cours de la semaine, favorisée par des températures toujours supérieures aux normales de saison. Le stade C2 (entre-nœuds visibles) devient désormais prédominant et concerne environ 50 % des parcelles du réseau. Le stade C1 est observé dans un peu plus de 20 % des parcelles. Par ailleurs, près de 10 % des parcelles ont atteint le stade D1 (boutons accolés encore masqués par les feuilles terminales). Les parcelles n'ayant pas encore redémarrées (stade avant C1) sont désormais marginales et aucune parcelle n'a encore atteint le stade D2.

L'illustration des stades phénologiques est présenté en annexe 1.

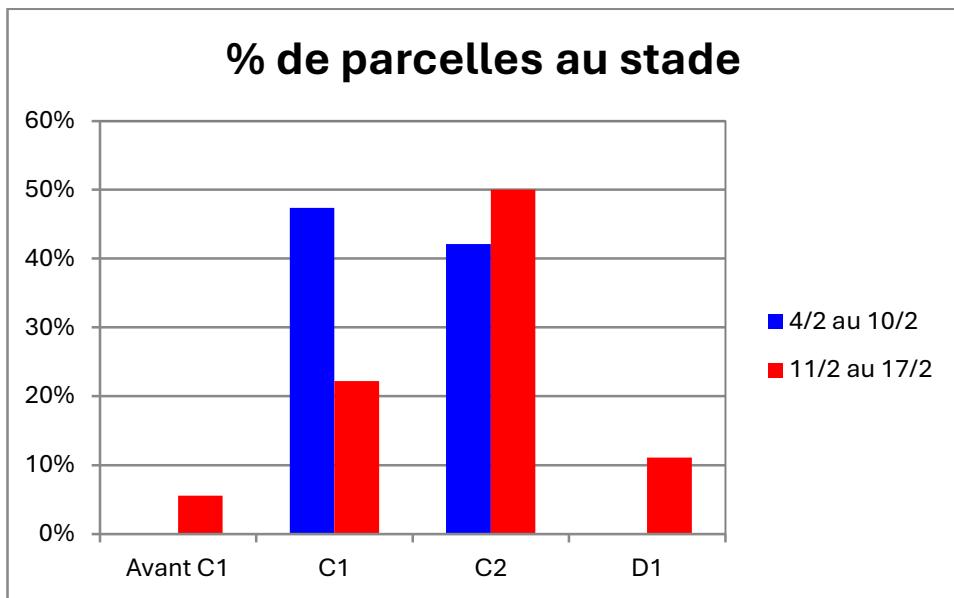


Figure 2 : répartition des stades du colza dans les parcelles du réseau sur la semaine du 17/02

## ➤ Ravageurs

### ➤ Charançon de la tige du colza

#### Reconnaissance :

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Les premiers vols peuvent débuter lorsque la température de l'air dépasse les 9°C. Les vols se généralisent à partir de 12°C avec un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.



[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

**Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).**

**Période de risque :** le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

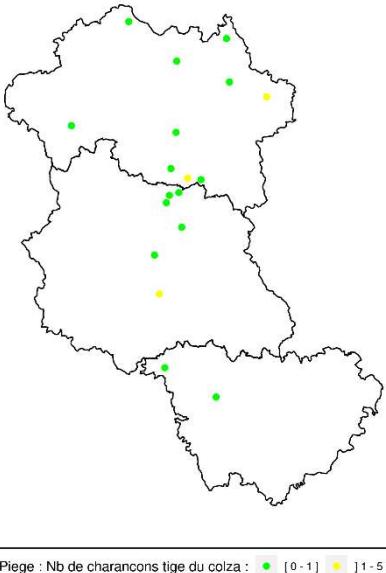
**Seuil indicatif de risque :** aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours

après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

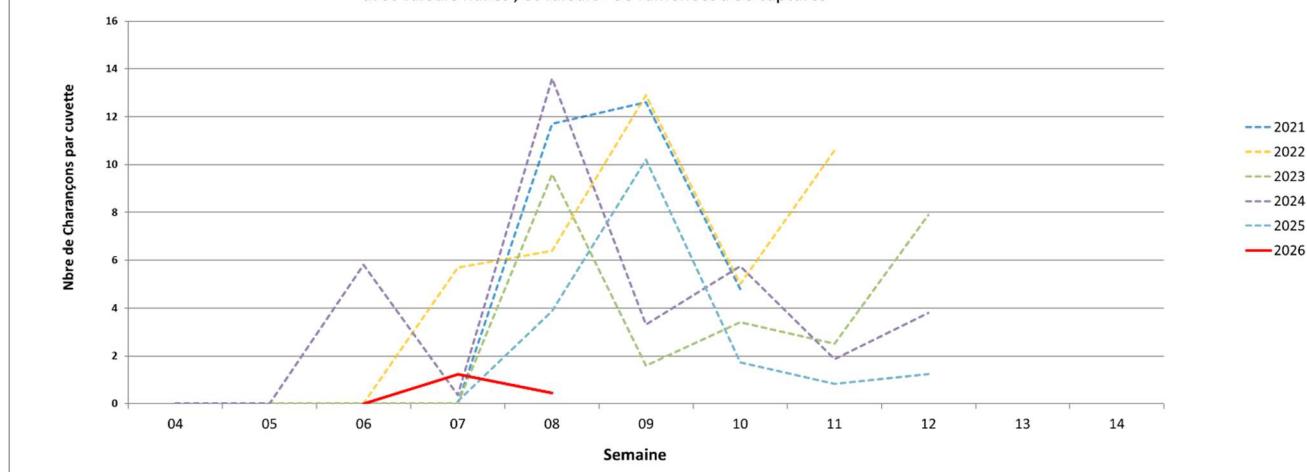
**Observations :** 4 parcelles sur les 18 ayant observé le charançon de la tige du colza signalent la présence de l'insecte en cuvette avec 2 individus capturés en moyenne (min = 1, max=3).

Parcelles observées du 2026-02-11 au 2026-02-17

La carte ci-contre indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.



**Dynamique de piégeage  
du Charançon de la tige du colza en Auvergne**  
Nb moyen de charançons / cuvette  
avec valeurs nulles , et valeurs >50 ramenées à 50 captures



## Modélisation de la dynamique de vol :

L'[outil de prédition de vol](#) de Terres Inovia permet de simuler la probabilité de vol du ravageur sur le territoire.

Attention, les données issues de modélisation sont indicatives. Elles servent d'indicateurs mais ne doivent pas se substituer aux observations à la parcelle.

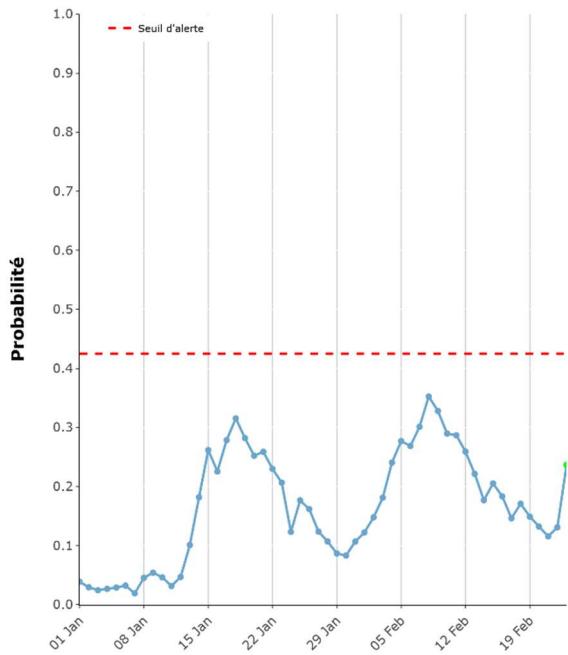


Figure 3 : Probabilité des captures de charançons de la tige du colza, à partir des données météorologiques de Vichy (03)

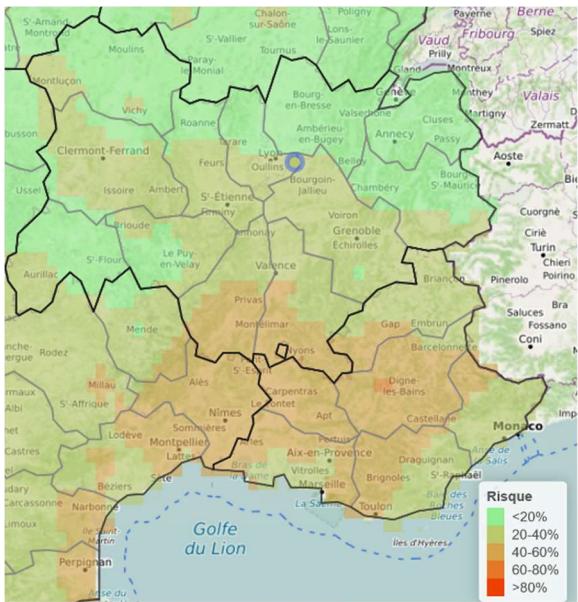


Figure 4 : Carte de Prédition des vols de Charançon de la tige du colza au 23/02/26 sur Auvergne et Rhône-Alpes

## - Analyse du risque :

En l'absence de captures significatives et au vu des conditions météo peu propices à la généralisation du vol, le niveau de risque reste **faible à modéré**.

La surveillance doit se poursuivre, en particulier avec le retour annoncé de conditions plus clémentes en début de semaine prochaine.



### ➤ Charançon de la tige du chou

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

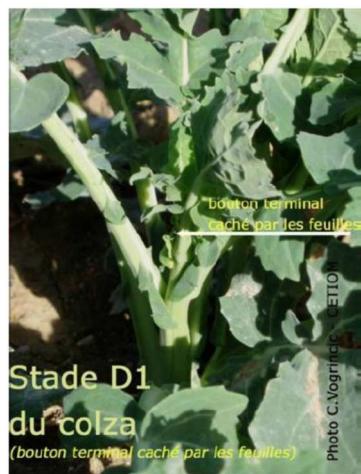
- 1 parcelle signale la présence de l'insecte avec 1 individu dans la cuvette.

## ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

**Stade C1 (BBCH30) : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;**

**Stade C2 (BBCH31) : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.**

**Stade D1 (BBCH50) : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.**



## ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

**Le charançon de la tige du chou** se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

**Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs** : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

**Charançon de la tige du chou**  
(*Ceutorhynchus quadridens*)

**RAREMENT NUISIBLE**

**Extrémités des pattes rousses**

**Forte pilosité cendrée**



**Charançon de la tige du colza** (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

**NUISIBLE**

**Extrémités des pattes noires**

**Pilosité courte, aspect brun**



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négocios agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*« Action de la stratégie Ecophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité ».*

Avec le  
soutien  
financier  
de



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

